



ACTIV'ALTERNANCE

vous accompagne

quel que soit votre âge, votre niveau de qualification ou le métier choisi. Se former en alternance permet d'acquérir les compétences recherchées par les employeurs.

POUR QUI ?

- Accessible dès 15 ans révolus et quel que soit votre âge
- Être reconnu(e) Travailleur Handicapé ou en voie de l'être
- Suivre un parcours d'insertion professionnelle par l'alternance
- Avoir un projet d'alternance
- Être demandeur d'emploi ou issu(e) de l'éducation spécialisée ou de parcours scolaires adaptés
- Être orienté(e) par un intermédiaire

POUR QUOI ?

- Assurer le suivi renforcé et adapté des personnes en situation de handicap
- Élaborer et confirmer un projet professionnel en alternance
- Rechercher l'offre de formation adaptée à la personne et à l'employeur
- Rechercher des solutions de compensation du handicap
- Sensibiliser les employeurs à l'opportunité et l'intérêt de recruter en alternance

QUELS AVANTAGES ?

- Un accompagnement renforcé des personnes en situation de handicap dans la mise en œuvre de leur projet d'alternance
- Un accompagnement tout au long du parcours d'alternance
- Une sécurisation du parcours professionnel, en vue d'une insertion pérenne

QUELS INTERMÉDIAIRES ?

- Organismes de Placement Spécialisés Cap emploi
- Missions Locales
- Pôle emploi
- Établissements médico-sociaux éducatifs (IME, IMPRO, ITEP...)
- Éducation Nationale (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire, SEGPA...)
- Structures spécialisées d'accompagnement dans l'insertion (SAVS, SAMSAH, SISEP, SESSAD)
- Centres de Formation des Apprentis
- Organismes de formation
- Agefiph

IPSHO

Centre des Tanneurs
7 rue des Tanneurs
60000 BEAUVAIS
03 44 15 33 34
activalternance@ipsho.org
www.ipsho.org

AASIMH

83 boulevard Jean Bouin
02100 SAINT-QUENTIN
03 23 08 40 20
06 34 67 03 36
activalternance@aasimh.fr
www.aasimh.fr

ALIHANSE

Allée de la Pépinière-immeuble Cercis
Centre Oasis-Dury
80044 AMIENS Cedex 1
03 22 89 82 60
activalternance@alihanse.org